

# EST & OUEST

Mensuel de l'Association d'Etudes Politiques Internationales publié avec le concours de l'Institut d'Histoire Sociale  
15, av. Raymond-Poincaré - 75116 Paris - Tél. 704.24.02

I.S.S.N. 0014.1267

## sommaire

Claude HARMEL — Les communistes français contre l'Europe : une hostilité vigilante .....	1	3 — Moscou change de cap, le P.C. aussi .....	5
1 — 1950 : la C.E.C.A. ....	1	4 — Le second tournant soviétique .....	7
2 — 1957 : la C.E.E. ....	2	5 — Les élections européennes de 1979 ...	7

## Les communistes français contre l'Europe : UNE HOSTILITÉ VIGILANTE

**L**e Parti communiste français a toujours été hostile à l'Europe. Depuis trente cinq ans, il n'a pas cessé de renouveler ses tentatives d'entraver l'effort poursuivi pour mettre fin aux divisions qui ont, à diverses reprises, ravagé « le petit cap de la massive Asie », pour construire des institutions qui, dans le domaine économique,

dans le domaine politique, dans celui de la défense, conduisent peu à peu à un gouvernement en commun des nations de l'Europe.

Une rapide revue des positions et déclarations du P.C.F. lors des principales étapes de la construction européenne suffira à prouver la permanence de cette hostilité à l'Europe et sa virulence.

### 1 — 1950 : la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.)

C'est le 9 mai 1950 que Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, proposa la création d'un pool européen du charbon et de l'acier - ce qui allait devenir la *Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier*<sup>1</sup>. L'Assemblée nationale approuva la proposition française au terme d'un débat de trois jours, du 25 au 27 juillet 1950. Le traité instituant la C.E.C.A. fut signé le 18 avril et l'Assemblée Nationale en ratifia la signature le 13 décembre de la même année, après un débat commencé le 6 décembre.

Le Comité central du P.C.F. (22-23 juin 1950) condamna ce qu'on appelait alors le « plan Schu-

man » (comme on avait dit le Plan Marshall). Le rapport avait été confié à Charles Tillon.

#### Les travailleurs français « déportés » en Afrique...

Tillon s'en prit d'abord à l'auteur du projet, les communistes n'hésitant pas à déshonorer (ou essayer de déshonorer) l'homme pour atteindre l'idée :

« M. Schuman n'invente rien. Il fait don de sa personne. En 1914, étant au Luxembourg comme Alsacien, il pouvait soit opter pour la France, soit rester au Luxembourg, soit opter pour l'Allemagne impériale

<sup>1</sup> — Le ministre avait mis l'accent sur la nécessité du rapprochement franco-allemand : « Le Rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne ».

et la guerre à la France. C'est ce dernier choix qu'il fit ». (L'Humanité 23.6.1950).

Après avoir affirmé que le plan Schuman était « destiné à l'exécution d'une phase décisive de la préparation de la guerre en Europe », guerre contre l'Union soviétique, bien sûr, Tillon assura que ce plan était également « une option... pour la guerre contre les travailleurs français et aussi contre les travailleurs allemands ».

« Suite du plan Marshall, le « plan Schuman » réaliserait la désindustrialisation totale de la France. Avec la déportation des ouvriers et de techniciens français, devenus chômeurs, vers l'Afrique, on envisage également la venue de paysans allemands en France.

« Si les anciens dirigeants du Cartel de l'acier veulent aujourd'hui unifier la production en France, en Allemagne et dans les autres pays participants et établir une politique commune des prix, c'est, comme au temps de l'occupation, pour ramener les travailleurs français au niveau de la vie de la carte d'alimentation correspondant au rationnement des salaires et des denrées de première nécessité, c'est-à-dire une économie de guerre.

« Le plan dit Schuman aurait pour aboutissement d'ouvrir le marché français aux trusts de l'Allemagne occidentale, et, à la main d'œuvre française, le chemin de la déportation. Tout cela nous rappelle le temps de l'occupation. C'est une nouvelle politique de Montoire » (id.)

La déportation des ouvriers français en Afrique, c'est une de ces trouvailles qui méritent de rester ! L'absurdité était patente. Cela n'empêchait pas le P.C.F. d'atteindre, précisément au moment où Tillon tenait ces propos-là, à l'apogée de son influence parmi les artistes et les intellectuels, ces derniers étant, comme on sait, des professionnels de l'esprit critique !

Etrange aberration.

### ... ou déportés en Allemagne ?

Le 6 juillet 1950, à l'Assemblée nationale, Florimond Bonte évoquait à son tour la menace de

déportation que le plan Schuman faisait peser sur les ouvriers français.

Notant que le Plan envisageait des fermetures totales ou partielles d'entreprises et des mouvements de main d'œuvre, constatant par ailleurs que les ouvriers français répugnaient à l'expatriation, il s'écriait :

« Jamais ils ne consentiront à s'en aller au-delà du Rhin, dans un pays de langue et de mœurs différentes, pour accepter des conditions et des habitudes de travail tout autres que les leurs et pour aller vivre dans l'insécurité et dans l'angoisse, séparés de leur famille, dans les bagnes des magnats nazis, comme ce fut le cas sous l'occupation.

« Il faudra les y contraindre par la force, comme du temps où les traîtres de Vichy avaient organisé, en collaboration avec les bandits de la Gestapo et de la milice de Darnand, le service du travail obligatoire » (L'Humanité 7.12.1951).

### C'est Krupp qui commandera

Jacques Duclos reprit le même thème le 11 décembre 1951, lors du débat sur la ratification du Traité.

Il prétendit que Krupp, libéré en février 1951, était « partie prenante dans le plan Schuman », que, chez lui, les « malheureux contraints au travail obligatoire subissaient des tortures, des outrages », et de conclure :

« Tel est le tortionnaire, le criminel à qui demain, en exécution des clauses du pool charbon-acier, pourront être livrés des ouvriers français privés de travail sur la terre de leurs pères et contraints à la déportation » (L'Humanité 12.12.1951).

On voit que « l'infaillible boussole du marxisme-léninisme », comme disaient les communistes du temps de Staline, était une méthode on ne peut plus « scientifique » d'analyser le présent et de prévoir l'avenir !

Il est vrai qu'il restait toujours au Parti la ressource de prétendre que c'était l'action des masses, guidées par lui, qui avait empêché capitalistes, impérialistes et autres à mener leurs projets jusqu'au bout.

## 2 — 1957 : la Communauté économique européenne

Le 25 mars 1957, après de longues négociations, était signé à Rome, entre la France, l'Allemagne, l'Italie et les trois pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), le traité instituant la Communauté Economique Européenne (C.E.E.), l'Europe des Six (ainsi que l'Euraton).

### Protestation soviétique

Une dizaine de jours plus tôt, le gouvernement soviétique avait élevé, le 16 mars, une protestation

contre la signature de ce traité. Le thème en était que le Marché commun aboutirait « à subordonner la France et les autres pays de l'Europe occidentale à l'hégémonie économique des monopolistes allemands ».

Il faut le souligner : les communistes, ceux de Moscou et ceux de Paris à leur suite, tout en menant campagne contre « l'occupation » américaine de l'Europe occidentale (« U.S., go home »), exploitaient de préférence le réflexe antiallemand.

Celui-ci leur avait d'ailleurs permis de faire échouer la Communauté européenne de défense (C.E.D.) : peut-être ont-ils espéré un moment obtenir le même résultat à l'égard du Marché commun.

En vain. Déjà se dessinait dans les opinions des deux pays cette évolution des sentiments que révèlent aujourd'hui les sondages et qui fait que l'argument (?) de « l'Allemagne revancharde » n'éveille plus en France aucun écho.

### **Le Parlement français ne sera plus qu'un conseil municipal**

Bien entendu, les communistes français n'avaient pas attendu la signature du traité de Rome, ni la note soviétique du 16 mars, pour combattre le Marché commun, dont le projet était au centre de la vie politique depuis des mois.

L'Assemblée Nationale avait eu à en débattre en janvier 1957. Mme Vaillant-Couturier avait porté la parole du P.C.F. dans ce débat. Bien entendu, elle se borna à lire le texte préparé par le Parti, et c'est donc au Parti, non à elle qu'il faut attribuer la paternité des « perles » qu'il recèle :

*« Les partisans de la C.E.D., dont le Président du Conseil faisait partie (il s'agit de Guy Mollet), n'ayant pas renoncé à leur projet, nous présentent aujourd'hui une sorte de C.E.D. camouflée sous la forme d'un ensemble : Marché commun, Eurafrique<sup>2</sup>, Euratom.*

*« Instruits par le vote du Parlement s'opposant à la ratification du traité sur la C.E.D., vous voulez éviter que ceux qui sont soucieux de l'intérêt national aient le temps d'alerter l'opinion publique contre ce crime nouveau qu'on prépare contre la France...*

*« C'est la Communauté en fait qui traitera des marchés avec les pays tiers, et on peut imaginer dans quel sens quand on voit Krupp, le criminel de guerre sorti de prison depuis cinq ans à peine, plus puissant que jamais, prospector le monde entier et offrir ses services... pour permettre aux pays sous-développés d'utiliser l'aide américaine pour passer commande d'équipements au Consortium européen.*

*« A qui fera-t-on croire que M. Krupp travaillera pour les intérêts de la France ? »*

*« Avec le Marché commun, le Parlement français sera dépossédé de tout pouvoir dans l'orientation d'une politique économique française. Pour la fixation du budget, il sera réduit au rôle d'un conseil municipal sous contrôle de tutelle ».*

Ce conseil municipal est une trouvaille inattendue.

2 — Cette partie de l'ensemble fut écartée, les partenaires de la France craignant d'être entraînés dans la guerre d'Algérie.

### **L'Europe du Vatican**

L'orateur poursuivait :

*« La politique française ne sera plus décidée à Paris, mais au siège de la Communauté par l'Allemagne.*

*« Ce qui est depuis toujours le rêve des trusts allemands qui ont soutenu Guillaume II<sup>3</sup>, puis Hitler et aujourd'hui Adenauer, faire de la France un appendice de l'Allemagne, pourrait, avec le Marché commun, devenir une réalité.*

*« En somme, c'est l'Europe de Hitler et la France de Pétain qu'on nous propose... Ce que vous nous proposez, ce n'est pas du tout l'Europe, mais un tout petit tronçon d'Europe sous le patronnage du Pape qui, ainsi qu'il l'a exprimé dans son message de Noël, rêve de la reconstruction d'une sorte de Saint Empire Romain Germanique sous la houlette d'Adenauer et pour le compte du grand capital » (J.O. A.N., séance du 15.1.1957, p. 21 et 22).*

Le patronnage du Pape ! Le Saint Empire romain germanique ! Autrement dit (autre expression du moment), l'Europe du Vatican !

Décidément, on manque d'imagination au P.C.F. Vingt-cinq ans plus tôt, il dénonçait la S.D.N. comme une caverne de brigands impérialistes agissant pour le compte du Vatican !

### **La note soviétique du 16 mars 1957**

Revenons à la note soviétique du 16 mars 1957.

Désireux de ne pas paraître renier leur idéologie internationaliste, qui leur est si utile pour dissimuler ce qui est en fait un impérialisme (et un impérialisme bien pire qu'un impérialisme classique : un impérialisme totalitaire), les Soviétiques se gardaient bien de condamner l'effort fait par les hommes d'Etat pour briser les barrières matérielles et morales qui séparent les peuples et les opposent. Ils prétendaient au contraire qu'ils attachaient la plus grande importance à la coopération économique des peuples, y compris dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique, mais à la condition qu'en Europe, cette coopération soit organisée « sur une base pan-européenne ».

Ainsi s'esquissaient déjà, non seulement la campagne contre « la petite Europe », l'Europe des Six, une Europe diminuée, amputée, rabougrie (campagne qui, hélas ! devait porter ses fruits en poussant à une extension dangereuse et peut-être mortelle de la Communauté économique européenne), mais aussi la stratégie à long terme qui, au nom de « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural », comme on dira quelques années plus tard, détacherait l'Europe occidentale des Etats-Unis.

3 — Ces attaques contre Guillaume II, sorte de pré-Hitler aux yeux des communistes, n'empêchent pas les mêmes communistes de continuer à reprocher rétrospectivement aux socialistes français de 1914 d'avoir participé, sous le signe de l'Union Sacrée, à la défense nationale contre... Guillaume II.

Autre argument : selon les Soviétiques, un fait attirait l'attention : tous les participants à l'Euratom et au Marché commun étaient membres du groupement militaire de l'O.T.A.N. Il était donc évident que toute l'activité de l'Euratom et du Marché commun serait subordonnée aux objectifs de l'O.T.A.N. « dont le caractère agressif est largement connu ».

La note énonçait ensuite les périls auxquels le traité de Rome exposait les peuples.

### Les « revanchards allemands »

Deux épouvantails y étaient brandis : l'impérialisme américain, les revanchards allemands, mais, de toute évidence, l'accent était mis sur les seconds.

Sans doute, le rédacteur s'employait-il à repousser l'argument suivant lequel « la création de l'Euratom contribuerait à affaiblir la dépendance des pays de l'Europe occidentale à l'égard des Etats-Unis » : cette dépendance au contraire ne ferait que s'accroître, puisque les Etats-Unis seraient les fournisseurs de l'Euratom en matériaux fissibles et en équipement pour l'industrie atomique.

Toutefois, c'est le spectre de la revanche allemande qui faisait alors l'essentiel de la propagande anti-européenne des Soviétiques.

*« Il ne fait pas de doute que la création du marché commun aboutira à subordonner la France et les autres pays de l'Europe occidentale à l'hégémonie économique des monopolistes allemands, désarmant ces pays face aux militaristes et aux revanchards d'Allemagne occidentale... [Le Marché commun et l'Euratom] sont appelés à servir les intérêts des milieux des pays occidentaux qui veulent doter les revanchards allemands des armes nucléaires, aggraver les relations entre les pays de l'Europe, créer de nouveaux obstacles sur la voie de la garantie de la paix et de la sécurité en Europe, rendre encore plus difficile le rétablissement de l'unité nationale du peuple allemand, à servir les intérêts de ceux qui aspirent à priver la France et les autres pays d'Europe occidentale de leur souveraineté nationale, à placer leur économie sous la dépendance des monopoles ouest-allemands et à empêcher l'organisation de la coopération économique pan-européenne ».* (La documentation française, *Articles et documents* 23.3.1957)

### Le P.C.F. condamne le traité

On ne s'étonnera pas de trouver des arguments analogues dans *L'Humanité* du 26 mars 1957. Elle annonçait la signature du traité sous le titre :

*« Adenauer : Ces traités nous remplissent d'espoir. Les Etats-Unis sont satisfaits, le Vatican aussi ».*

Suivait un « bref rappel » des arguments habituels - qui sont aussi ceux des Soviétiques :

*« Ces traités conduisent à la formation d'un bloc politique et militaire sous la conduite de l'Allemagne de Bonn et à une division aggravée de l'Europe véritable.*

*« Les Etats-Unis, qui sont à l'origine de « l'intégration » européenne et qui ont de façon plus ou moins directe dirigé les tractations, sont bien placés pour utiliser à leur profit ces traités.*

*« L'Euratom offre à l'Allemagne de Bonn l'uranium et les techniciens français et lui donne le moyen de fabriquer des armes de destruction massive.*

(Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis lors et l'on ne voit pas que l'Allemagne ait fabriqué des bombes atomiques !)

*« Le marché commun met la France et les autres pays membres sous la domination économique d'abord, puis politique, des monopoles les plus puissants, en premier lieu les monopoles allemands. Il permet aux grands capitalistes d'augmenter leurs profits en abaissant le niveau de vie des travailleurs ».*

Jusqu'au repli qui se manifeste depuis 1982, le niveau de vie des travailleurs n'avait pas cessé de s'élever en France et en Europe depuis la mise en place progressive (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958) du Marché commun, démentant les alarmes (feintes) du P.C.F.

### Démagogie alarmiste

Glânons quelques arguments opposés par les communistes français au traité de Rome.

Leur panoplie ne s'est guère enrichie depuis le plan Schumann.

#### a — La déportation des travailleurs

*« La spécialisation des productions entraîne logiquement des concentrations capitalistes et une localisation de chaque branche d'industrie. Les conséquences de cette situation sont l'augmentation du chômage et les migrations de travailleurs. La main d'œuvre hautement qualifiée devra s'expatrier en Allemagne pour trouver du travail. Dans d'autres secteurs, ce sont les travailleurs allemands et italiens qui devront immigrer en France »* (France-Nouvelle 20.6.1957).

Il y a bien eu immigration en France : elle n'a pas été le fait d'Allemands ni d'Italiens. Et l'on ne voit pas que les ouvriers français aient été contraints de s'expatrier massivement en Allemagne. L'industrie française s'est développée de telle sorte, pendant vingt ans, qu'elle a pu donner du travail aux centaines de milliers d'agriculteurs que la révolution agraire (qui, grâce en partie au Marché commun, a rénové les campagnes françaises) a obligé à quitter leurs exploitations devenues trop petites. Et il a fallu ouvrir largement les portes aux travailleurs étrangers, en particulier à ceux qui virent de cette Afrique où, selon Charles Tillon, les Français auraient dû être déportés !

## b — Ruine de l'agriculture

« Les prix [agricoles] seront fixés de façon unilatérale par les pays importateurs eux-mêmes. Or, les prix agricoles européens sont inférieurs aux prix français... Si l'on tient compte du fait que les produits industriels nécessaires à l'agriculture sont, en France, de beaucoup plus élevés que ceux des autres pays européens, nos paysans mal équipés et mal armés contre la concurrence, ne pourront survivre à la double pression européenne (surtout allemande) et outre-Atlantique (surtout des Etats-Unis qui disposent d'importants surplus agricoles) ». (France-Nouvelle, 20.6.1957).

A l'arrière-plan de cet argument, se devine la conception d'une agriculture vouée à la routine, à la stagnation, à la sclérose. En dépit des difficultés actuelles, on peut dire que le marché commun agricole a été au contraire l'un des principaux facteurs de la modernisation de l'agriculture française, en particulier du développement des industries agro-alimentaires, sans lequel notre paysannerie n'aurait survécu que bien difficilement.

La France est devenue le deuxième exportateur de produits agro-alimentaires dans le monde. Seuls, les Etats-Unis la devancent.

C'est un résultat... inverse de celui que le P.C.F. avait pronostiqué !

## c — Désindustrialisation de la France

« La France... serait envahie par les produits allemands et américains, tandis que ses articles seraient certes libres de circuler chez les autres pays, mais ils ne trouveraient pas d'acheteurs qui en accepteraient les prix élevés... »

« Une répartition du travail sera effectuée, de sorte que la France sera reléguée au rang de puissance agraire ainsi que les Hitlériens avaient rêvé de la transformer pour en faire un appendice de l'économie allemande » (France-Nouvelle, 19.1.1957).

Rien de tel ne s'est produit. Le marché commun n'a pas empêché, il a au contraire aidé la France à se hausser au rang d'une grande puissance industrielle. Elle se situe au cinquième rang dans le monde pour l'ensemble de la production industrielle, au troisième pour la production automobile, au deuxième pour la production de l'énergie électro-nucléaire. Elle tient la quatrième place pour ce qui est du commerce extérieur.

La démagogie alarmiste des communistes a été démentie sur tous les points.

## 3 — Moscou change de cap, le P.C.F. aussi

En août et septembre 1962, une conférence d'économistes communistes s'était réunie à Moscou pour étudier les problèmes européens. Dans les thèses qu'elle adopta (non sans que le Parti ait donné son aval) et qui furent publiées sous le titre : *De « l'intégration » impérialiste en Europe occidentale (« Marché commun »)*, on lisait ceci :

« Le Marché commun n'est pas la simple somme arithmétique des marchés nationaux des pays membres de la Communauté. Même avec ses difformités capitalistes, l'intégration économique peut stimuler l'accroissement de la production, du commerce intérieur et extérieur... Pour la première fois, au cours des années d'après-guerre, a commencé à se profiler la possibilité de constituer un centre de forces impérialistes ouest-européen égal ou proche des Etats-Unis par ses ressources humaines et matérielles, par l'envergure de sa production industrielle et de son commerce extérieur »<sup>4</sup>.

Autrement dit, les dirigeants soviétiques se faisaient confirmer par leurs économistes leur conviction que le marché commun constituait une réussite et qu'il convenait donc de changer d'attitude à son égard.

A peu près à la même date, Khrouchtchev dans un article de la *Pravda*, reconnaissait que le

marché commun constituait une réalité économique et sociale<sup>5</sup>.

## Le P.C.F. vire de bord

Puisque les Soviétiques tenaient compte désormais du fait C.E.E., les communistes français ne pouvaient pas longtemps demeurer à la traîne.

Le 23 septembre 1965, Waldeck Rochet, alors secrétaire général du P.C.F., tint au sujet de l'Europe des propos inhabituels : ils annonçaient un ralliement partiel du P.C.F. à l'Europe.

« Au sujet de l'Europe, nous soulignons que nous ne sommes pas contre toute organisation européenne. Bien au contraire. Nous sommes, nous, communistes, pour la véritable Europe des peuples, fondée sur la coopération de plus en plus étroite de tous les pays d'Europe, sans discrimination, dans le respect de la souveraineté de chaque Etat et dans l'intérêt de la paix et de tous les peuples ».

5 — Nous devons la connaissance de cet article à Jean-Christophe Bas (voir dans le corps du numéro son étude : « Les communistes français au Parlement européen : une logique sans cohérence ».) Il a trouvé la référence à cet article dans un discours prononcé par le président Hallstein devant l'Assemblée Européenne en septembre 1962. D'après le président Hallstein, ce serait l'exemple des communistes italiens et les résultats obtenus par leur action au sein de la C.E.E. qui auraient amené le revirement soviétique. En fait, on constatait à Moscou que la C.E.E. devenait une réalité durable, un fait dont il fallait tenir compte.

N'est-ce pas à la même époque que, convaincu des effets bénéfiques du Marché commun, le gouvernement britannique demanda que la Grande-Bretagne y soit admise ? Le 14 janvier 1963, lors d'une conférence de presse demeurée fameuse, le général de Gaulle opposait le refus de la France à la candidature britannique.

4 — Cité d'après Lucien Laurat : « L'Europe des Six en face de l'U.R.S.S. », in *Est & Ouest* n° 342, 16-31 mai 1965.

Touchant le Marché commun, Rochet avait rappelé que les communistes s'étaient prononcés contre lui lors de son institution, parce qu'il constituait avant tout à leurs yeux « une entente entre les monopoles capitalistes », jugement que les faits ont confirmé, assurait-il.

« Cependant », ajoutait-il, « sans modifier notre appréciation de fond, nous tenons compte que le Marché commun existe et des partis comme le parti socialiste, le P.S.U. et le parti radical en sont partisans.

« C'est pourquoi, non seulement nous ne faisons pas du Marché commun un obstacle irréductible à un accord général entre le Parti communiste, le Parti socialiste et autres partisans des institutions européennes, mais nous pensons qu'il est possible que s'établisse, entre nous, une collaboration positive en vue de lutter au sein même des institutions européennes et du Marché commun pour une autre politique qui ne serait pas celle des trusts et des cartels, une politique qui tienne compte des intérêts des travailleurs dans chaque pays et aussi des intérêts nationaux.

« Nous pensons, par exemple, que la France pourrait prendre des initiatives en vue de favoriser le développement des relations commerciales entre tous les pays sans discrimination, sur la base de l'égalité et des avantages réciproques. De même pourraient être prises des mesures pour que les institutions du Marché commun perdent leur caractère technocrate, ce qui exigerait que les Assemblées élues de chaque pays et les syndicats soient représentés avec des pouvoirs réels.

« En bref, malgré les divergences qui subsistent, nous croyons qu'il est possible d'aboutir à une politique commune, à condition que l'on s'oriente dans le sens d'une politique de coexistence pacifique et de détente tournée vers la coopération entre tous les pays de l'Europe sans discrimination... » (L'Humanité, 24.9.1965).

A lire ce texte, on a l'impression que le tournant du Parti communiste en ce qui concerne l'Europe lui a été dicté par des calculs de politique intérieure. Waldeck Rochet avait entrepris une politique d'union de la gauche qui tranchait par sa hardiesse et son apparente sincérité avec les positions antérieures du P.C.F. Il avait donné la preuve de sa résolution à aller très loin dans les concessions : c'est dans ce même rapport qu'il demandait au Comité central de reconnaître M. Mitterrand comme le candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de décembre 1965.

Le ralliement des communistes à l'Europe du marché commun allait dans le même sens : un obstacle à l'union se trouvait ainsi levé.

Il est clair qu'on ne peut se contenter de cette explication. Le rapprochement de ce texte et des déclarations soviétiques montre à l'évidence que les considérations de politique intérieure ne suffisent pas à expliquer le tournant du P.C.F. Il s'explique aussi et même il s'explique surtout par le

revirement du P.C. de l'Union soviétique. Celui-ci fut la cause, celui-là l'effet.

On peut même voir là un cas type pour illustrer un principe essentiel de la soviétologie : même quand la politique d'un parti communiste semble s'expliquer parfaitement par des raisons qui lui seraient propres, il faut toujours chercher si elle ne s'explique pas aussi, et de façon déterminante, par des raisons qui tiennent à ce qu'on appellera par euphémisme « le mouvement communiste international », dont la tête est à Moscou.

## Combattre du dedans

La tactique désormais adoptée était d'un style connu. Elle avait déjà servi maintes fois en d'autres circonstances.

Au lieu de combattre les institutions européennes du dehors - ce qui ne les avait pas empêchées de croître et de se fortifier -, on les combattait du dedans.

Ainsi, on ne prendrait plus l'opinion à contre-courant, puisque dans son immense majorité elle se montrait favorable à l'Europe. On se montrerait européen tout comme elle, mais, sous prétexte de mieux gouverner la C.E.E., on essaierait de saboter son fonctionnement, d'enrayer ou de fausser son action.

Les communistes français s'étaient donc décidés (Moscou l'ayant au moins permis, et sans doute suggéré) à suivre l'exemple du P.C. italien qui, dès la signature du traité de Rome, avait jugé plus utile d'entrer dans les institutions européennes que de demeurer au dehors.

Premières démarches en ce sens : en mai 1968, dans un *a parte* avec Georges Pompidou lors des rencontres de Grenelle, Georges Ségué avait demandé et obtenu que la C.G.T. fût désormais représentée dans les organes économiques et sociaux de la C.E.E.<sup>6</sup> De même, il semble que les protestations communistes contre la discrimination dont le P.C.F. était l'objet concernant l'Assemblée européenne soient faites alors plus vives.

En effet, le traité de Rome prévoyait que les députés à l'Assemblée de la C.E.E. seraient désignés pour chaque pays par son Parlement national, selon les modalités que lui-même définirait. En France, il avait été convenu que le groupe communiste de l'Assemblée nationale ne serait pas représenté à l'Assemblée de Strasbourg.

## Hostilité persistante

Est-ce à cause de cette opposition de tous les partis à leur présence à Strasbourg ? Malgré le « ralliement » (?) à l'Europe, malgré les positions déjà obtenues dans les institutions communautaires, les communistes français continuèrent de ne pas cacher qu'ils demeuraient foncièrement hostiles à l'Europe.

<sup>6</sup> — Elle le fut dès la fin de l'année 1968 ; on n'avait pas eu à attendre le renouvellement habituel des commissions consultatives, une commission de ce genre (concernant les migrations de main d'œuvre) ayant été mise sur pied à cette date.

A preuve, « *Changer de cap, Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire* », que le P.C.F. rendit public à la fin de 1971.

En voici quelques extraits :

« *L'économie moderne exige le développement de la coopération, y compris au niveau de la production. Bloc économique fermé, le Marché commun des trusts cosmopolites donne une réponse mutilée à cette exigence et crée de nouveaux obstacles à une véritable coopération internationale. L'entrée de la Grande-Bretagne aggraverait tous les aspects nocifs du Marché commun, accentuerait la pénétration américaine et approfondirait la division de l'Europe.* »

« *L'acceptation d'institutions supranationales ne pourrait que favoriser la domination des puissances impérialistes les plus influentes. Les actuelles institutions de la C.E.E., qui ne sont pas démocratiques et dépendent en tout état de cause de la puis-*

*sance détenue par les groupes monopolistes géants, se trouveraient dotées de pouvoirs incontrôlables... »*

« *Conscient que la France ne saurait sans inconvénients sérieux rompre unilatéralement les liens créés par l'existence du Marché commun, le nouveau gouvernement refusera cependant de confiner notre pays dans le cadre de la petite Europe. Il utilisera toutes les possibilités de faire progresser la plus large coopération avec tous les pays sans discrimination » (o. c. p. 224)*

La concession finale est bien faible et le ton général est hostile. C'est tout autrement que le P.C.F. acceptera de parler de la C.E.E. dans le programme commun de gouvernement qu'il signera le 27 juin 1972 avec le Parti socialiste.

Mais on se tromperait ici encore si l'on croyait que ce sont seulement les besoins de l'unité d'action qui l'amènent à changer de ton.

Cette fois aussi, c'est à Moscou qu'il fallait aller chercher la raison - au moins une des raisons - du changement.

#### 4 — Le second tournant soviétique

Le 20 mars 1972, Brejnev évoquait la question du Marché commun devant le Congrès des syndicats soviétiques. Il commençait par démentir « *les affirmations des adversaires de la détente en Europe selon lesquelles la réunion d'une conférence européenne (lisez pan-européenne) saperait les fondements de la C.E.E.* ».

Il continuait :

« *L'Union soviétique n'ignore nullement la situation réelle telle qu'elle se présente en Europe occidentale et, plus précisément, l'existence du « marché commun » dont nous observons attentivement l'activité et l'évolution. Bien entendu, nos rapports avec les membres de ce groupement dépendront de la mesure dans laquelle ils reconnaîtront de leur côté les réalités qui existent dans la partie socialiste de l'Europe, notamment les pays membres du Conseil d'entraide économique et sociale » (Documentation française. Problèmes économiques et sociaux, 21.4.1972 ; cf. aussi L'Humanité 21.3.1972).*

#### Un rapport de Kanapa

Brejnev ayant ainsi parlé, le P.C.F. se situait donc dans la ligne en faisant aux socialistes français les concessions qui permirent à ceux-ci de croire (ils se contentaient de peu) que les communistes les avaient sincèrement rejoints sur leurs positions européennes.

Le 26 mai 1973, dans un rapport présenté au Comité central, Jean Kanapa définit la politique nouvelle :

« *Aujourd'hui, il existe des possibilités nouvelles de porter à un niveau plus élevé la*

*lutte de classe des travailleurs d'Europe occidentale pour une Communauté européenne libérée de la domination du grand capital, respectueuse de la libre détermination de chaque peuple.*

« *Une communauté dont les institutions doivent être démocratisées et dont les réalisations doivent correspondre aux intérêts des travailleurs...*

« *Une Europe qui ne soit pas une filiale du bloc atlantique, mais qui soit réellement indépendante et capable d'établir aussi bien avec les Etats-Unis qu'avec les pays socialistes, des rapports de coopération fondés sur la stricte égalité des droits et sur l'intérêt des peuples » (L'Humanité, 29.5.1973).*

On avait vu, dès 1957, s'esquisser une tactique de ce genre : utiliser l'idée européenne pour amener l'Europe à pratiquer une politique neutraliste qui, apparemment, la tiendrait à égale distance politique des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Mais, pour être à égale distance, il lui faudrait d'abord se séparer des Etats-Unis, se rapprocher de l'Union soviétique. On espérait bien que le glissement ne s'arrêterait pas là.

Le Parti communiste était donc tout prêt à accueillir favorablement la décision des présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale qui, le 29 juin 1973, acceptèrent que la désignation des députés aux Assemblées européennes se fit désormais à la représentation proportionnelle. « *Jusqu'à présent* », commentait L'Humanité, « *la majorité s'était opposée à ce que le P.C.F. eût sa place dans ces Assemblées, malgré la demande insistante formulée depuis des années* » (30.5.1973).

## 5 — Les élections européennes de 1979

Le 20 septembre 1976, le Conseil des Ministres de la C.E.E. décida que l'élection de l'Assemblée européenne se ferait désormais au suffrage universel. Les communistes avaient toujours été hostiles à ce procédé. Ils réclamaient bien la « démocratisation » des institutions de la C.E.E., mais c'était là pure propagande.

Sur le plan théorique, les communistes condamnèrent le recours au suffrage universel comme un pas décisif vers la « supranationalité » :

« Des mesures législatives « européennes », donc applicables à la France, pourraient être adoptées malgré l'opposition des élus du peuple français. Les élus de la population belge, allemande, italienne pourraient donc imposer leur décision à la France. C'est accepter de liquider l'indépendance nationale. Nous nous y refusons catégoriquement » (J. Denis et J. Kanapa. « Pour ou contre l'Europe ». Cahiers du communisme. Sept. 1969, p. 134).

En réalité, les communistes craignaient surtout que les élections au suffrage universel ne fissent apparaître la faiblesse du communisme en Europe occidentale.

« Loin de constituer un moyen d'écartier la réaction de la conduite des affaires européennes, l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen renforcerait encore ses positions au détriment des forces démocratiques et de l'intérêt des nations » (id.).

### « Nous ne céderons jamais »

Les protestations communistes redoublèrent quand le Conseil Constitutionnel, consulté par M. Giscard d'Estaing, eût reconnu, le 30 décembre 1976, la « constitutionnalité » du projet de loi proposant l'élection au suffrage universel des représentants de la France à l'Assemblée de Strasbourg.

Georges Marchais, le 6 janvier 1977, condamnait de façon péremptoire la décision « giscardienne » de faire élire le parlement européen au suffrage universel :

« Si nous laissons faire, ce serait... l'abandon de fait de la souveraineté économique de la France, la soumission du potentiel industriel français aux décisions des trusts étrangers rapaces et spoliateurs. Ce serait inévitablement un pas vers l'abandon de l'indépendance politique de notre pays puisque des décisions importantes concernant la France et les Français pourraient demain lui être dictées par un aréopage étranger à prédominance allemande.

« Sur cette question... nous ne céderons jamais, nous ne transigerons jamais » (L'Humanité, 7.1.1977).

### Marchais change d'avis

L'intransigeance de Georges Marchais devait être de courte durée.

Le 17 avril 1977, au cours du débat au Club de la presse d'Europe 1, le secrétaire général du P.C.F., à la grande surprise de ses interlocuteurs et vraisemblablement aussi des militants communistes qui n'avaient pas été prévenus du changement, assurait le plus tranquillement du monde, comme s'il n'avait jamais tenu un autre langage :

« L'élection du Parlement européen au suffrage universel ne nous fait pas problème en tant que système de désignation de la représentation nationale. S'il ne s'agissait que de cela, nous serions d'accord. Autrement dit si, au lieu de désigner nos représentants par l'Assemblée nationale, on les désignait par la voie du suffrage universel, ce ne serait pas une question pour nous.

« C'est effectivement démocratique - non pas que l'autre système ne le soit pas - nous ne dirions donc pas non ». (L'Humanité, 18.4.1977).

D'où venait ce revirement brutal ?

Quelques jours après, le Monde (23 avril 1977) prétendait que la Pravda avait implicitement critiqué G. Marchais, car, en rendant compte, le 22 avril, de la déclaration du secrétaire général du P.C.F., elle avait fait remarquer que la presse française avait considéré « cette prise de position comme un recul important du P.C.F. puisque celui-ci s'était auparavant résolument prononcé contre l'élection au suffrage universel du Parlement européen, en y voyant une menace pour la souveraineté de la France »

Plus que la critique implicite, il faut voir dans ce texte quelque chose comme le pardon accordé à l'enfant qui s'est révolté et qui rentre dans l'obéissance : c'était la première fois depuis de très longs mois que l'organe du Parti communiste de l'Union soviétique citait et nommait Georges Marchais.

En fait, en se ralliant à l'élection du Parlement européen au suffrage universel (comme l'avait déjà fait le P.C.I.), le P.C.F. choisissait la ligne qui plaisait à Moscou. Le Monde du 22 avril n'annonçait-il pas que le Comécon avait demandé à la C.E.E. l'ouverture de négociations ?

De même que c'est toujours sur l'ordre de Moscou qu'il a « relevé le drapeau de l'indépendance nationale », pour parler comme Staline, de même a-t-il toujours suivi les consignes moscovites lorsqu'il s'est rallié, par étapes, à l'Europe.

Claude HARMEL